

charte du coureur engagement covid-19

Conscient que la participation à tout événement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du «Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes», je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi-ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'événement (port du masque, lavage de mains, distanciation sociale).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

- > Port du masque obligatoire sur la zone de départ. Le masque pourra être retiré après le passage de la ligne de départ mais devra être gardé sur soi pendant la course.
- > Port du masque obligatoire sur la zone d'arrivée
- > Courir en respectant au maximum la distanciation social en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
- > Ne pas cracher au sol
- > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
- > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
- > Respecter et laisser les lieux publics propres
- > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, flasque, bouteille, gobelet...)

3/ Respecter les horaires de convocations pour retirer mon dossard et pour accéder à mon sas de départ le jour de la course. Tout coureur venant trop tôt ou trop tard se verra refuser l'accès au niveau de la bulle de sécurité.

4/ Ne pas entrer physiquement en contact avec d'autres participants.

5/ Comprendre qu'en prenant part à l'événement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

6/ Accepter, en prenant part à l'événement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les personnes à risques.

7/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible.

8/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

9/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

10/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application «StopCovid» préalablement à ma venue sur l'événement.

11/ Choisir des épreuves proches de mon lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

Nom, prénom
Date et Signature